

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00409

Numéro SIREN : 514 941 814

Nom ou dénomination : ANDRE DUPOND FINANCE A.D.F

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001244

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DUNKERQUE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/001244**
n° de gestion : **2010B00409**
n° SIREN : **514 941 814 RCS Dunkerque**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Dunkerque certifie avoir procédé le 25/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ANDRE DUPOND FINANCE A.D.F - Société à responsabilité limitée
567 rue Des Créchets 59940 Estaires -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

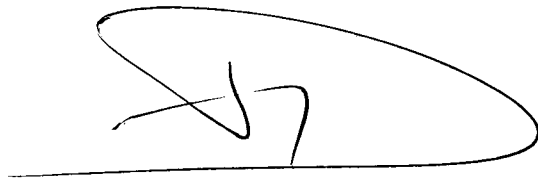
Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



271732

BILAN

A large, handwritten signature or mark is enclosed within a horizontal oval. The signature itself appears to be a stylized 'S' or 'L' with a horizontal line extending from the bottom.

Désignation de l'entreprise : ANDRE DUPOND FINANCE (A.D.F.)		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise 567 RUE DES CRECHETS 59940 ESTAIRES		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 51494181400014		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
Autres immobilisations corporelles AT	722	AU	722		
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	2 333 885	CV	2 333 885	
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		2 334 606	BK	722	2 333 885
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)† BX	472	BY	472
		Autres créances (3) BZ	84 662	CA	84 662
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	36 841	CG	36 841	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)† CH	2 912	CI	2 912	
	TOTAL (III) CJ	124 886	CK	124 886	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		2 459 493	LA	722	2 458 771
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Classe de réserve de propriété :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		ANDRE DUPOND FINANCE (A.D.F.)		Néant ☐
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 500)	DA	500 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 050	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	848 718	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	183 138	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	20 936	
	TOTAL (I)	DL	1 603 342	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	113 492	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	65 820	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	518	
	Dettes fiscales et sociales	DY	535	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	675 064	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	855 429		
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 458 771		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	372 722		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

COMPTE DE RESULTAT

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ANDRE DUPOND FINANCE (A.D.F.)				Néant ☐ *
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue	biens *	FD		FE	
			FG		FH	
		services *				
	Chiffres d'affaires nets *	EJ		FK		FL
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX
	Salaires et traitements *					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de Pactif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ANDRE DUPOND FINANCE (A.D.F)		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	136	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	136	
CHARGES EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	200	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	200	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(64)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices *				IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	229 001
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	45 863
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	183 138
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	2 752
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	1 565	
	obligatoires		A9	1 187	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PROD. SUR EXERCICE ANTERIEUR			136		
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE		200			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

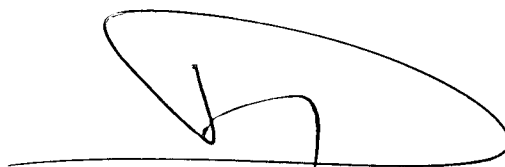
ANNEXE

au bilan et au compte de résultat

SARL A.D.F.

567 rue des Crechets
59940 ESTAIRES

Exercice clos le : 31/10/2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical stroke through it, and a horizontal line extending to the left.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 458 770,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 183 138,23 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013)

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 0 euros car la provision faite au 31/10/2016 correspond à la totalité du CICE 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de son fonds de roulement.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 334 606

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				722
Immobilisations corporelles	722			2 333 885
Immobilisations financières	2 333 885			2 334 606
TOTAL	2 334 606			2 334 606

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 722

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				722
Immobilisations corporelles	492	229		722
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	492	229		722

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel informatique	722	722	0	3 ans
TOTAL	722	722	0	

3.2 - Etat des créances = 88 045

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	88 045	88 045	
TOTAL	88 045	88 045	

3.3 - Charges constatées d'avance = 2 912

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5005	100,00	500 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5005	100,00	500 500

4.2 - Provisions = 20 936

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	20 736	200			20 936
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	20 736	200			20 936

4.3 - Etat des dettes = 855 429

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	113 492	113 492		
Dettes financières diverses	65 820	65 820		
Fournisseurs	518	518		
Dettes fiscales & sociales	535	535		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	675 064	192 357	482 707	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	855 429	372 722	482 707	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 8 036

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	5 120
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	209
Autres dettes	2 708
TOTAL	8 036

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	183 138
Impôts sur les bénéfices	
Résultat comptable avant impôts	183 138
Variation des prov. réglementées	200
Résultat hors impôts et dérogatoire	183 339

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 2 912

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	2 912
TOTAL	2 912

8.2 - Charges à payer = 8 036

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	5 120
Interets courus/emprunt(168800)	5 120
Dettes fiscales et sociales :	209
Org.soc. charges a payer(438600)	209
Autres dettes :	2 708
Divers charges a payer(468600)	2 708
TOTAL	8 036

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/10/2017 12 mois	31/10/2016 12 mois	31/10/2015 12 mois	31/10/2014 12 mois	31/10/2013 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	500 500	500 500	500 500	500 500	500 500
b) Nombre d'actions émises	5 005	5 005	5 005	5 005	5 005
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes		33 062	48 132	43 200	24 500
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	183 568	166 121	179 868	175 997	201 485
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	183 568	166 121	179 868	175 997	201 485
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	183 138	161 552	175 441	171 798	197 298
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	37	33	36	35	40
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	37	32	35	34	39
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		14 507	25 071	24 696	21 980
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	2 810	5 620	10 503	7 392	9 753

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
PATOUX EQUIPAGRI	600 000	2 672 829	96	2 324 324	2 324 324			39 458 623	404 037	221 048
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
PATOUX MOTOCULTURE	58 000	568 348	13	9 561	9 561			1 943 548	1 367	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

A.D.F
Société à responsabilité limitée
au capital de 500.500 euros
Siège social : 567 rue des Créchets
59.940 ESTAIRES
RCS DUNKERQUE : 514 941 814

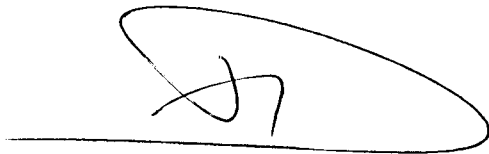
**RESOLUTION D'AFFECTATION SOUMISE ET VOTEE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 183.138 euros au poste « Autres réserves ».

L'assemblée reconnaît qu'il lui a été rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical line and a horizontal line, all enclosed within a large, loopy oval shape.